

Paris, le 7 octobre 2008

COMMUNIOUÉ DE PRESSE

Rapport de la Zone franc 2007

Le rapport annuel de la Zone franc pour l'année 2007 vient de paraître. Établi par le Secrétariat du Comité monétaire de la Zone franc - qui est assuré par la Banque de France -, ce rapport fait le point sur les évolutions économiques et financières des pays membres durant l'exercice écoulé¹.

Une légère amélioration des taux de croissance en Zone franc, dans un contexte international favorable.

En 2007, les pays africains de la Zone franc (PAZF) ont, globalement, enregistré une légère progression de leur taux de croissance (+ 3,5 %, après + 3,1 % en 2006). La Zone franc a toutefois enregistré, pour chacun de ses deux principaux sous ensembles, une croissance économique inférieure à celle de l'Afrique sub–saharienne. La persistance, depuis 7 ans, d'un environnement socio-politique difficile en Côte d'Ivoire continue de peser sur le potentiel de croissance de la Zone.

Des performances en UEMOA affectées par le recul de l'activité dans certaines filières agricoles et minières.

En <u>UEMOA</u>, le taux de croissance s'est stabilisé à 3 % (3,1 % en 2006). Le niveau élevé des cours du pétrole (dont l'UEMOA est importateur net) et les difficultés rencontrées par plusieurs filières agricoles (coton, arachides), ainsi que la situation socio-politique délicate de certains pays, ont continué d'entraver l'activité, qui a aussi souffert de perturbations dans l'approvisionnement en électricité et du recul de la production minière de plusieurs pays (or au Mali, uranium au Niger et pétrole en Côte d'Ivoire). Une accélération de la croissance a toutefois été enregistrée au Bénin, en liaison avec le redressement de la production cotonnière, et au Sénégal, du fait, notamment, de la reprise dans le secteur des phosphates. Les comptes extérieurs de l'UEMOA se sont détériorés : le déficit des transactions courantes est passé de 4,1 % du PIB à 6,1 % en 2007, et la balance commerciale, excédentaire en 2006, est redevenue déficitaire.

-

¹ La Zone franc comprend quatorze pays africains et un pays situé dans l'Océan Indien. Huit d'entre eux composent l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA): Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Six autres constituent la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC): Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale et Tchad. Enfin, la Zone franc comprend également l'Union des Comores. Le rapport de la Zone franc est établi notamment sur la base de données collectées auprès des trois Banques centrales et des deux Commissions bancaires de la Zone.

Un redressement de la croissance en CEMAC, principalement tirée par le secteur non pétrolier.

L'amélioration des performances de la zone <u>CEMAC</u> en matière de croissance économique (+ 4,0 % après + 3,1 % en 2006) est intervenue dans un contexte marqué par la poursuite de la baisse de la production pétrolière (- 4,4 % après - 3,9 % en 2006). La Guinée Équatoriale est restée le premier producteur de la sous-région, avec 17,5 millions de tonnes, devant le Gabon (12,1), le Congo (11,0), le Tchad (7,3) et le Cameroun (4,3). Si la croissance a été principalement soutenue par le secteur non pétrolier, grâce au dynamisme des activités industrielles et des services (transports, télécommunications), la dépendance de la CEMAC est restée forte vis-à-vis des activités pétrolières, qui ont représenté 42 % du PIB, 79 % des exportations et 67 % des recettes budgétaires en 2007. En ce qui concerne les comptes extérieurs, le solde du compte courant de la CEMAC est ressorti en déficit de 0,7 % du PIB, après un excédent de 3,4 % en 2006, en raison, principalement, de la réduction de l'excédent commercial.

(Nota bene : on trouvera dans le rapport deux encadrés sur les Investissements Directs Etrangers en UEMOA et en CEMAC rédigés, respectivement, par la BCEAO et la BEAC)

Un sensible ralentissement aux Comores, affectées par une crise politique et bancaire.

Aux <u>Comores</u>, l'activité économique a été marquée par un sensible ralentissement en 2007, le PIB réel n'ayant progressé que de 0,8 % (contre 2,6 % en 2006). La crise politique d'Anjouan, qui a perturbé le processus de reprise de l'aide internationale, et la limitation des crédits intérieurs par l'unique banque commerciale du pays, suite à un contentieux juridique, expliquent cette évolution.

Une évolution relativement maîtrisée des prix en Zone franc.

En <u>UEMOA</u>, la hausse des prix s'est stabilisée à 2,4 %, après + 2,3 % en 2006. A la suite d'une bonne campagne agricole 2006/2007, l'inflation a ralenti sensiblement au cours des neuf premiers mois de 2007. La hausse des prix s'est, ensuite, accélérée au dernier trimestre, en liaison avec l'augmentation de plusieurs produits alimentaires importés. La zone <u>CEMAC</u> a enregistré une sensible décélération de l'inflation, les prix étant ressortis en hausse de 1,6 %, après 5,3 % en 2006. Ceci reflète l'amélioration de l'offre de produits vivriers et céréaliers et la répercussion seulement partielle dans les prix domestiques de l'accroissement des cours mondiaux du pétrole. Aux <u>Comores</u>, les tensions inflationnistes se sont accentuées, les prix ayant progressé de 4,5 % en 2007, après 3,4 % en 2006, du fait essentiellement des graves pénuries observées pour certains produits de base, notamment les denrées alimentaires importées.

Un rythme d'inflation en Zone franc encore significativement inférieur au reste de l'Afrique sub-saharienne.

En 2007, la Zone franc a continué d'enregistrer de meilleurs résultats en matière de lutte contre l'inflation que l'Afrique sub-saharienne $(7,2 \%)^2$. Les performances de la Zone franc s'inscrivent dans la durée : sur la période 1997–2007, le taux d'inflation annuel moyen a été d'environ 2,4 % en UEMOA et de 2,7 % en CEMAC, contre environ 11 % pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne.

Cette inflation moindre est d'abord le résultat de l'ancrage des francs CFA et comorien à l'euro. Les PAZF bénéficient, en effet, de la modération de l'inflation au sein de la zone euro, qui limite la hausse des prix des importations en provenance de la zone—ancre, et de la stabilité de leur monnaie qui contribue à contenir le coût des importations en provenance du reste du monde. Sur la période récente et compte tenu de la dépréciation du dollar, l'ancrage à l'euro a permis d'atténuer l'impact inflationniste des fortes augmentations des prix du pétrole et des produits alimentaires.

² Hors Zimbabwe, en situation d'hyper inflation.

Une situation des finances publiques encore fragile en UEMOA; une évolution globalement maîtrisée en CEMAC.

En <u>UEMOA</u>, le déficit public s'est légèrement réduit (à -2.0 % du PIB, contre -2.9 % en 2006). Cette amélioration tient à la poursuite des efforts en matière de recouvrement d'impôts et à des recettes exceptionnelles, atténuée, néanmoins, par un important accroissement des dépenses publiques. Des tensions de trésorerie ont subsisté dans certains États, se traduisant par de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Togo).

Dans un contexte marqué par une diminution des recettes pétrolières, l'évolution des finances publiques des pays de la <u>CEMAC</u> est restée globalement maîtrisée. L'excédent budgétaire a atteint 9,0 % du PIB, après 11,7 % en 2006.

Dans de nombreux pays de la Zone franc, les finances publiques ont été affectées négativement en 2007 et 2008 par les mesures temporaires prises pour pallier les hausses des produits pétroliers ou agricoles (subventions, exonération de TVA, réduction des droits de douane).

Des réformes structurelles qui ont, de nouveau, globalement marqué le pas.

Les réformes structurelles (privatisations, transparence des fonds publics, assainissement du système bancaire, gestion durable des ressources naturelles...) sont un instrument à la disposition des autorités pour renforcer le potentiel de croissance des économies. Des progrès ont été accomplis en 2007 dans plusieurs pays en matière de privatisation et de restructuration des entreprises publiques ou bien encore de gouvernance et de transparence budgétaire. Mais ces réformes ont encore progressé lentement. Et ce, en dépit du consensus général sur la nécessité d'améliorer le climat des affaires pour encourager les investisseurs locaux et étrangers, favoriser la diversification des tissus productifs et positionner favorablement la Zone franc dans la mondialisation (cf. l'étude en partie 4 du rapport : « Diversification économique en Afrique centrale : état des lieux et enseignements », rédigée par la BEAC) .

Allègement de la dette extérieure et réendettement

En 2006, six pays de la Zone franc (Sénégal, Niger, Mali, Bénin, Burkina et Cameroun) ont bénéficié de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) décidée par le G8 en 2005. Au total, les allègements de dette IADM et PPTE (Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés) ont représenté, pour ces 6 pays, environ USD 18 milliards (en dollars courants). Ces initiatives doivent leur permettre de dégager des ressources pour progresser dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ce qui nécessite, par ailleurs, la réalisation d'importants investissements. Ces pays devront faire preuve de prudence dans la gestion de leurs finances publiques et de leurs comptes extérieurs, afin d'éviter un nouveau cycle de réendettement.

Une consolidation de la croissance attendue en 2008, dans un contexte d'accentuation des tensions inflationnistes.

En <u>UEMOA</u>, la reprise des relations avec la communauté financière internationale par la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo laisse entrevoir des perspectives plus favorables en 2008 qu'en 2007 avec, selon la BCEAO, un taux de croissance en amélioration modérée (4,2%). Ces perspectives restent, néanmoins, marquées d'incertitudes relatives, en particulier, à l'impact de la hausse des prix sur la consommation domestique et les finances publiques. L'inflation pourrait s'établir à 5,4 % en liaison avec le maintien de cours du pétrole élevés et le renchérissement des produits alimentaires importés.

Selon la BEAC, la situation des pays de la <u>CEMAC</u> devrait être marquée par une consolidation de l'activité économique, avec un taux de croissance de l'ordre de 5,8 % qui s'appuierait sur un raffermissement du développement du secteur pétrolier et la confirmation du dynamisme du secteur non pétrolier. Les tensions inflationnistes devraient sensiblement s'accentuer, avec une progression de l'indice des prix à la consommation de 4,2 %, pour des raisons similaires à celles identifiées en UEMOA.

Aux <u>Comores</u>, les prévisions de croissance de l'activité économique pour l'année 2008 tablent, de nouveau, sur une très faible progression du PIB réel (+ 0,5 %), sous l'effet des pénuries généralisées de produits énergétiques.

La version électronique du rapport est disponible en ligne sur Internet : www.banque-france.fr/fr/eurosys/zonefr/page2.htm

Pour plus de renseignements :

Direction de la Communication, Service de presse (00 33 (0)1 42 92 39 00).

ANNEXE3

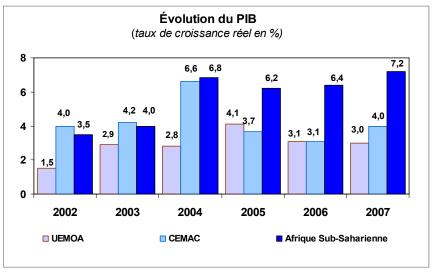
Principaux indicateurs économiques

(en pourcentage)

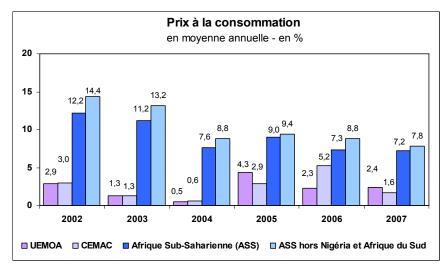
	Croissance du PIB		Inflation *		Solde budgétaire (en % du PIB) **	
	2006	2007 ^(a)	2006	2007 ^(a)	2006	2007 ^(a)
UEMOA	3,1	3,0	2,3	2,4	- 2,9	- 2,0
CEMAC	3,1	4,0	5,2	1,6	11,7	9,0
Afrique Sub-saharienne	6,4	7,2	7,3	7,2	5,1	0,8

^{*} Variation des prix à la consommation, en moyenne annuelle

Sources: FMI; BCEAO; BEAC



Sources: Banques centrales; FMI



5

Sources : Banques centrales ; FMI. Données ASS hors Zimbabwe.

_

^{**} En base engagements, dons compris (hors IADM)

⁽a) estimations

³ Sur la base des données disponibles à fin juillet 2008 (sources : FMI, BCEAO, BEAC).